

FORMATION

Mardi 7 février en distanciel de 17h à 20h

Collectivités locales et laïcité

Des repères pour comprendre. Des outils pour agir.

OBJECTIF

La laïcité est, depuis plusieurs années, de retour dans le débat public. L'objectif de cette formation est de donner aux élus les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat et des clés pour agir dans ce domaine.

À l'issue de la formation, les élus pourront apporter les réponses appropriées aux questions courantes et connaître les comportements adaptés aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Organisée autour d'exemples pratiques, elle est fondée sur une pédagogie active et concrète et sur l'expérience de terrain du formateur.

Les apports théoriques sont immédiatement suivis d'exemples et de cas pratiques.

INTERVENANT



Christophe GRANNEC

Formateur laïcité et faits religieux

Après un doctorat en sciences religieuses de l'École Pratique des Hautes Études et une thèse portant sur le thème de « L'histoire de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture », Christophe Grannec a poursuivi son parcours en devenant professeur à l'Université de Sudbury au Canada dans le département sociologie des religions. Il rejoint ensuite l'Université catholique de Lille comme maître de conférences de sociologie des religions. Chercheur associé au GSRL-CNRS depuis 2006 il est également chercheur affilié à la SISR (Société internationale de sociologie des religions).

Parmi ses travaux principaux, on peut citer en 2011, l'ouvrage collectif sous sa direction, *Les chrétiens dans la mouvance altermondialiste* aux Editions Karthala.

FORMAT

Cette formation se déroule sur 2 heures en visioconférence.

Le nombre de participants est limité à 40 personnes.

PREREQUIS ET EVALUATION

Cette formation est destinée aux élus locaux.

Une évaluation est réalisée en fin de formation : quiz.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la formation est de **240 euros TTC** par participant. Mercure local est certifié Qualiopi. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Votre Contact

PROGRAMME

►► La « laïcité à la française » :

- Le cadre historique
- Le cadre juridique et le statut des cultes en France
- La loi du 24 août 2021
- Le paysage religieux français

►► L'Etat et la laïcité en France :

- Le Bureau central des cultes
- Le Comité interministériel de la laïcité
- Le Conseil d'Etat

►► La laïcité dans une politique territoriale :

- Le rôle et la responsabilité de l' élu
- La neutralité des fonctionnaires territoriaux et agents contractuels
- Laïcité et usagers des services publics
- Laïcité et éducation : la gestion des collèges

►► Laïcité et cohésion sociale :

- Faire vivre la laïcité
- Faire œuvre de pédagogie
- Témoignages et échanges sur des situations vécues et analyse de cas concrets

EXERCICES PRATIQUES

Cas pratiques

Votre Contact

Bulletin d'inscription

COLLECTIVITES LOCALES ET LAÏCITE

Mardi 7 février

17h à 20h

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Email.....

Ligne directe

Mobile

Organisme

Adresse

Code postal.....Ville

- Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
contact@mercurelocal.fr
01 42 60 69 48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Le montant de la formation est de **240 euros TTC par participant**.

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi

